



Télécommande portail résidence

Par **Jejebat**, le **22/07/2015** à **21:40**

Bonjour à tous.

Je suis locataire depuis environ 6 ans d'un appartement dans une résidence fermée avec portail.

Il y a 1an et 2 mois j'ai dû changer ma télécommande du portail de ma résidence car elle ne fonctionnait plus, cela m'a coûté un peu plus de 80 Euros.

Depuis quelques jours, la "nouvelle" télécommande ne fonctionne plus à nouveau :

Pile neuve

Etat de la télécommande comme neuve, pas eu de choc ou autre

La LED s'allume normalement quand j'appuie.

En gros elle est nickel mais n'ouvre pas le portail.

Pour le syndic, il faut que j'en rachète une. Je ne suis bien sûr pas d'accord de payer à nouveau 80 Euros alors qu'elle est en très bon état

Quels sont mes recours ?

Suis je dans mon droit de "batailler" avec le syndic pour ne pas payer à nouveau ?

Merci d'avance.

Par **Marvin2203**, le **23/07/2015** à **17:33**

Je connais un site spécialisé dans les télécommandes de portails qui connaît ce genre de problème. Contact les ! (<http://www.1001telecommandes.com/>). Mais je suis sûr que d'une cette télécommande est moins cher sur internet, de deux c'est une panne de la télécommande , donc pour moi , ce n'est pas à toi de corrigé cette erreur. Les syndic font n'importe quoi parfois ! regarde sur le site, il a d'autre topic de ce genre et donc des réponses !